AQDMD

Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité

Plan d'action 2026

En 2026, l'AQDMD poursuit sa mission de militer pour le droit à mourir dans la dignité et d'informer adéquatement les Québécois.es sur leurs diverses options de soins de fin de vie, de l'aide médicale à mourir aux soins palliatifs.

Axe 1: Militer activement pour un accès équitable à l'AMM et la promotion du régime de DMA

Axe 2: Informer les citoyens sur leurs droits et leurs choix en fin de vie, incluant l'aide médicale à mourir

Axe 3: Augmenter le rayonnement de l'AQDMD afin de stimuler la mobilisation sociale autour des enjeux concernant la fin de vie

Axe 4: Optimiser la gouvernance de l'AQDMD pour assurer sa pérennité

Axe 1

Militer activement pour un accès équitable à l'AMM et la promotion du régime de DMA

L'AQDMD agit comme une voix citoyenne incontournable pour défendre et valoriser un accès équitable à l'aide médicale à mourir, dans un cadre rigoureux, éthique et humain, tout en reconnaissant l'importance de l'ensemble des soins de fin de vie, incluant les soins palliatifs. Elle milite également pour la démocratisation du régime existant des directives médicales anticipées (DMA), régime encore méconnu par un grand nombre de Québécoises et de Québécois.

Par ses actions de représentation auprès des instances gouvernementales, des autorités de régulation du réseau de la santé, des médias et du grand public, l'Association veille à la consolidation des acquis législatifs en matière de soins de fin de vie et milite activement pour leur avancement. Elle s'appuie sur une expertise reconnue, une vigie constante de l'actualité et des réalités du terrain afin de contrer la désinformation, de nourrir les débats publics et de contribuer à l'évolution des lois dans le respect de la dignité, de l'autonomie et des valeurs des personnes concernées.



Axe 1

Militer activement pour un accès équitable à l'AMM et la promotion du régime de DMA

Actions prioritaires

- Participation à des consultations publiques, comités d'experts et commissions.
- Surveillance et consolidation des acquis en matière d'aide médicale à mourir aux niveaux québécois et canadien, tant au plan des lois que de l'accès au soin.
- Représentations médiatiques.
- Initiation de représentations actives auprès du Collège des médecins du Québec et le l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec sur des enjeux précis relevés via notre travail de terrain.
- Représentations législatives au niveau fédéral et provincial.
- Initiation de représentations actives auprès des établissements du réseau de la santé et des services sociaux du Québec sur des enjeux régionaux précis relevés via notre travail de terrain.

Résultats souhaités

- Diminution des obstacles à l'accès à l'AMM au Québec dans le cadre d'une demande comtemporaine et d'une demande anticipée.
- Modifications législatives permettant l'accès à l'AMM aux mineurs matures au Québec et au Canada.
- Modifications législatives permettant l'acceptation des demandes anticipées d'AMM hors Québec, partout au Canada.
- Initiatives gouvernementales proactives pour promouvoir et faciliter l'implantation du régime des DMA au Québec.
- Modifications législatives permettant l'accès à l'AMM aux personnes avec trouble mental comme seul problème médical invoqué (TM-SPMI) au Québec et au Canada.

Axe 2

Informer les citoyens sur leurs droits et leurs choix en fin de vie, incluant l'aide médicale à mourir

L'accès à une information juste, vulgarisée et bienveillante est au cœur de la mission de l'AQDMD. L'Association participe à la démystification de la fin de vie au Québec et accompagne les citoyens dans la compréhension de leurs droits et de leurs options en matière de soins de fin de vie. En favorisant la transmission d'informations neutres, l'AQDMD contribue à réduire la confusion, la désinformation et l'angoisse souvent associées à la fin de vie. Elle soutient ainsi l'autonomie décisionnelle des personnes concernées, dans le respect de leurs valeurs et de leurs volontés.



Axe 2 Informer les citoyens sur leurs droits et leurs choix en fin de vie, incluant l'aide médicale à mourir

Actions prioritaires

- Offre de conférences en ligne ou en présentiel sur les thématiques de l'aide médicale à mourir et des divers soins de fin de vie disponibles au Québec.
- Participation et présence lors d'évènements publics et communautaires d'information sur les soins de fin de vie.
- Offre de prise de contact avec la ligne Info de l'AQDMD : réponses aux questions et accompagnement dans les démarches liées aux soins de fin de vie, incluant l'aide médicale à mourir.
- Rencontres avec partenaires OBNL à des fins d'information, de sensibilisation et d'éducation.
- Développement de contenu informatif au regard de l'ensemble des droits et choix en fin de vie sur notre site web et sur nos médias sociaux.
- Développement d'outils d'information sur les soins de fin de vie à des fins éducatives.

Résultats souhaités

- Information sur les soins de fin de vie plus accessible à la population.
- Diminution de la malinformation/désinformation/ mésinformation en matière de soins de fin de vie.
- Renforcement de la littératie populationnelle en matière de soins de fin de vie.
- Autonomie décisionnelle citoyenne améliorée en matière de soins de fin de vie.

Axe 3

Augmenter le rayonnement de l'AQDMD afin de stimuler la mobilisation sociale autour des enjeux concernant la fin de vie

Afin de briser les tabous entourant la fin de vie, l'AQDMD souhaite démocratiser le dialogue social sur cette thématique en favorisant une communication ouverte et une meilleure compréhension collective des enjeux humains, éthiques et sociaux qui y sont liés. Par sa présence médiatique, ses représentations auprès des politiques transpartisanes, ainsi que ses activités de sensibilisation auprès de ses partenaires et du grand public, l'Association contribue à normaliser les discussions sur la mort, les choix de soins de fin de vie et la dignité en fin de vie. Ce rayonnement soutient la mobilisation citoyenne et renforce la légitimité de l'AQDMD comme référence crédible et indépendante. En rassemblant citoyens, partenaires et décideurs autour de valeurs communes, l'Association participe activement à l'évolution d'une société plus respectueuse des choix individuels en fin de vie.



Axe 3 Augmenter le rayonnement de l'AQDMD afin de stimuler la mobilisation sociale autour des enjeux concernant la fin de vie

Actions prioritaires

- Relations de presse dans le cadre de la stratégie globale de communication.
- Relations publiques de mobilisation et d'information auprès de la population.
- Représentations gouvernementales et corporatives.
- Développement de partenariats avec OBNL et acteurs actifs en soins de fin de vie.
- Établir la stratégie de financement de l'AQDMD.
- Développement du membership.

Résultats souhaités

- Mobilisation sociale accrue de la population autour des enjeux concernant les soins de fin de vie.
- Pérennisation de l'AQDMD comme principale association québécoise de défense des droits et des choix en fin de vie, au bénéfice de toute la population.

Axe 4

Optimiser la gouvernance de l’AQDMD pour assurer sa pérennité

Afin de poursuivre durablement sa mission, l’AQDMD mise sur une gouvernance solide, transparente et responsable. L’Association a décidé de s’investir dans l’amélioration de ses pratiques internes, le développement des compétences de ses administrateurs et de sa permanence, ainsi que dans la clarification de ses structures décisionnelles. Cette approche vise à assurer une gestion saine, à réduire la vulnérabilité organisationnelle et à renforcer la confiance de ses membres, partenaires et bailleurs de fonds. En se dotant de fondations solides et d’une vision à long terme, l’AQDMD se donne les moyens de continuer à défendre efficacement les droits et les choix de fin de vie des Québécoises et des Québécois.



Axe 4 Optimiser la gouvernance de l'AQDMD pour assurer sa pérennité

Actions prioritaires

- Mise en place d'une politique de fonctionnement du conseil d'administration et d'un code d'éthique.
- Mise en place d'un guide d'accueil pour les administrateurs, les bénévoles et la permanences de l'AQDMD.
- Développement du plan stratégique 2027-2030 de l'AQDMD avec identification d'indicateurs de performance.
- Mise en place d'une politique de gestion des risques avec intégration des mesures d'atténuation aux opérations.
- Mise en place d'un plan de relève, d'encadrement et d'évaluation du CA et de la permanence.

Résultats souhaités

- Croissance et pérennisation de l'AQDMD: une AQDMD gouvernée de manière professionnelle, dont les fondations sont solides, pourra continuer de porter sa mission avec succès, grandir davantage et rester à long terme au service de la population québécoise pour défendre ses droits et ses choix en fin de vie.